



Le bon combat

Charité bien ordonnée

« Ne réprimande pas rudement le vieillard, mais exhorte-le comme un père, les jeunes hommes comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des sœurs, en toute pureté. Honore les veuves, les vraies veuves. Si une veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'ils apprennent d'abord à exercer la piété envers leur propre famille, et à payer de retour leurs parents, car cela est agréable à Dieu. Celle qui, vraie veuve, est demeurée dans l'isolement, a mis son espérance en Dieu, et persévère nuit et jour dans les requêtes et les prières. Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte, quoique vivante. Voilà ce que tu dois recommander, afin qu'elles soient irréprochables. Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle. »

1 Timothée 5.1-8

1. Introduction
2. La solidarité : une obligation dans la famille de Dieu (v. 1-3)
3. La solidarité : le devoir de la famille immédiate avant tout (v. 4)
4. La solidarité : non sans discernement (v. 5-7)
5. La solidarité : un élément caractéristique de la foi (v. 8)
6. Conclusion

1. Introduction

Qu'est-ce que nous devons faire quand des gens dans l'Église sont dans le besoin matériellement? Est-il du ressort de l'Église de subvenir à leurs besoins, ou bien est-ce que ça ne nous regarde pas? À observer ce qui se fait à propos de ce qu'on appelle en général « l'Église chrétienne », j'ai l'impression qu'on oscille entre deux tendances : le social et le spectacle. Je m'explique.

Le christianisme social, c'est le christianisme qui estime qu'il est de notre responsabilité, en tant que chrétiens, de secourir les nécessiteux, autant que possible et en aussi grand nombre que possible, que ce soit dans l'Église ou en-dehors de l'Église. Dans ce cas, la charité est bien présente, dans le domaine institutionnel, mais bien souvent, c'est la proclamation de l'Évangile et la piété personnelle qui passent au second plan. De l'autre côté, le christianisme spectacle, c'est le christianisme qui estime qu'il est de la responsabilité de l'Église d'organiser les meilleurs cultes (ou réunions) possibles, avec les meilleurs messages possibles, la meilleure musique possible, dans les meilleurs locaux possibles, pour

que les gens qui viennent puissent passer le meilleur moment possible. Dans ce cas, la proclamation de l'Évangile est bien présente, dans le domaine institutionnel, mais bien souvent, c'est la charité et les relations fraternelles qui passent au second plan. Qu'en pense l'apôtre Paul?

Nous avons déjà vu, à travers l'étude de cette épître, que pour Paul, le fait de prêcher et d'enseigner fidèlement la Parole de Dieu (la Bible) était censé être une priorité absolue pour l'Église. En même temps, le secours matériel des gens dans l'Église, qui sont dans le besoin, est bel et bien une préoccupation de Paul, comme nous l'avons vu dans le passage où il parle des qualités requises pour exercer la fonction, ou l'office, de diacre (les gens chargés du service matériel dans l'Église, voir 3.8-13). Ce souci que Paul a des nécessiteux, nous l'observons de nouveau dans le chapitre que nous abordons aujourd'hui, où il parle, assez longuement, de la question des veuves.

Je préfère vous le dire tout de suite, ce passage est relativement difficile à comprendre dans le détail, notamment parce qu'il y a beaucoup de choses que nous ne savons pas concernant le contexte particulier de l'Église d'Éphèse, dont Timothée était le pasteur. Il ressort néanmoins de ce passage, non seulement une vision générale, mais aussi certaines instructions claires concernant le secours matériel dans le cadre de l'Église. Alors, qu'est-ce que nous devons faire quand des gens dans l'Église sont dans le besoin matériellement? L'idée principale que nous allons voir dans ce texte, c'est que *la solidarité est censée être une caractéristique de l'Église chrétienne, dont on ne doit cependant pas abuser.*

2. La solidarité : une obligation dans la famille de Dieu (v. 1-3)

a. L'Église est une famille

Premièrement, la solidarité matérielle est une obligation dans la famille de Dieu. Regardez quel est le fil de la pensée de Paul au début de notre texte.

« Ne réprimande pas rudement le vieillard, mais exhorte-le comme un père, les jeunes hommes comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des sœurs, en toute pureté. Honore les veuves, les vraies veuves » (6.1-3).

Il dit à Timothée d'exhorter les membres de son Église comme s'ils étaient les membres de sa propre famille. Immédiatement après, il y a un ordre : celui « d'honorer » les veuves, c'est-à-dire de leur fournir une prestation matérielle (soutenir matériellement).

Nous voyons que, pour Paul, la solidarité matérielle dans l'Église découle de la nature familiale des relations qui existent en son sein. Et effectivement, Paul avait déjà parlé de l'Église comme étant la famille ou la « maisonnée » de Dieu (voir 3.15). C'est comme si Paul disait : « Timothée, en tant qu'Église, toi et les autres vous êtes la famille de Dieu; instruis donc les membres de ton Église comme s'ils étaient tes parents, tes frères et tes sœurs; et pendant que j'y pense, ça veut aussi dire que tu dois aider ceux qui sont dans le besoin matériellement. » Pour Paul, l'Église est censée être une famille; et une famille, c'est censé être solidaire; donc l'Église est censée être solidaire.

b. Une famille, c'est solidaire

Imaginons une famille (au sens strict) qui fonctionnerait sans solidarité. Chaque membre de la famille aurait son propre frigo qu'il serait responsable de remplir en faisant ses propres courses avec son propre argent, gagné par ses propres moyens. Chacun vivrait dans son propre coin de la maison, et on pourrait se voir, mais seulement sur rendez-vous. Si un membre de la famille devait se retrouver sans rien à manger, il pourrait demander à emprunter de la nourriture à un autre membre de la famille, mais seulement en écrivant une lettre recommandée précisant les motifs de sa demande.

c. Des relations différentes

C'est ridicule, évidemment. Nous n'avons généralement pas trop de mal à accepter qu'il existe une solidarité matérielle entre les membres d'une famille au sens strict, mais dans le cadre de l'Église, ce n'est pas aussi évident. Pourtant, d'après Paul, les relations dans l'Église sont censées ressembler à des relations familiales. Si l'Église est comme une famille, alors nous ferons preuve de respect envers les membres les plus âgés, nous nous comporterons de façon bienséante et pure envers les membres du sexe opposé, et nous nous montrerons attentifs aux besoins des membres nécessiteux.

Tout ça pour dire que la solidarité matérielle doit être une préoccupation de l'Église. C'est une obligation dans la famille de Dieu. Nous allons voir, bien sûr, que Paul va être plus précis que ça (et il va poser certaines conditions), mais au moins nous voyons que, d'après Paul, l'Église d'Éphèse était clairement censée affecter une partie de son budget au secours matériel des nécessiteux, en l'occurrence, des veuves dans l'Église. Mais avant d'en tirer trop rapidement des conclusions et de se mettre à distribuer de l'argent les yeux fermés à tous les gens qui nous en feraient la demande, regardons ce que Paul s'empresse d'ajouter.

3. La solidarité : le devoir de la famille immédiate avant tout (v. 4)

a. Le devoir de la famille immédiate

Deuxième point : la solidarité matérielle, c'est le devoir de la famille immédiate avant tout. Paul vient de dire à Timothée qu'il fallait subvenir matériellement aux besoins des veuves; mais, ajoute-t-il, si une veuve a de la famille, c'est à celle-ci de la prendre en charge.

« Si une veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'ils apprennent d'abord à exercer la piété envers leur propre famille, et à payer de retour leurs parents, car cela est agréable à Dieu » (5.4).

Paul utilise deux expressions très intéressantes ici, pour évoquer ce devoir : « *apprendre d'abord à exercer la piété envers sa propre famille* » et « *apprendre à payer de retour ses parents* ».

La première expression montre que le devoir de l'Église de subvenir aux besoins des nécessiteux est précédé par le devoir individuel de chacun de subvenir aux besoins des membres de sa propre famille. La deuxième expression renforce cette idée, en l'appliquant particulièrement au soin des personnes âgées. Paul est en train de dire que, dans le déroulement ordinaire d'une vie, il y a un temps où les

enfants dépendent du soin de leurs parents, et plus tard un temps où ce sont les parents qui dépendent du soin de leurs enfants. Paul utilise une expression très significative : il dit qu'il faut « payer de retour » ses parents, ou « rembourser », ou « rendre la pareille ». Aujourd'hui, on parlerait de « renvoyer l'ascenseur ».

b. Renvoyer l'ascenseur

Imaginez que, pendant plusieurs années, vous traversiez une mauvaise passe : votre entreprise fait faillite et vous n'arrivez pas à retrouver du travail, votre vieille voiture cesse définitivement de fonctionner, vous n'arrivez plus à payer les échéances de votre prêt immobilier, bref, vous êtes dans la misère! Mais vous avez un ami dont les affaires marchent bien et qui va vous aider financièrement, sans rien exiger en retour, pendant ces années noires, jusqu'à ce que vous soyez à flot de nouveau. Finis les ennuis financiers : votre situation est bien meilleure maintenant. Le temps passe, et tiens, tiens, c'est au tour de votre ami de tout perdre et de ne pas savoir comment il va boucler la fin du mois. Il ne vous demande rien, mais vous savez que vous avez les moyens de l'aider. Qu'est-ce que vous allez faire? Cela ne vous semblerait-il pas normal de lui renvoyer l'ascenseur?

c. Cela est agréable à Dieu

Vis-à-vis de nos parents, nous avons tous, en principe, ce même genre de dette. Nos parents se sont occupés de nous, sans rien exiger en retour, pendant des années, et nous étions totalement dépendants de leurs soins. Mais dans le déroulement ordinaire d'une vie, il arrive un moment où le rapport s'inverse, et ce sont les parents qui dépendent du soin de leurs enfants. Même si nos parents ne se sont pas bien occupés de nous, en se débarrassant de nous dans un pensionnat ou chez une nounou, cela ne veut pas dire que nous pouvons agir de même envers eux, en nous débarrassant d'eux dans une maison de retraite. Paul dit qu'exercer la pitié envers notre propre famille et prendre soin de nos parents lorsqu'ils sont âgés ou dans le besoin, « *cela est agréable à Dieu* »! Je ne dis pas que mettre une personne âgée dans une maison de retraite est un péché, mais je crois que ce texte nous oblige à examiner nos motivations.

Il y a une maison de retraite protestante à Montauban, qui est plus ou moins rattachée, par l'histoire, à notre union d'Églises. Le célèbre Adolphe Monod a d'ailleurs aidé à son ouverture au 19^e siècle. J'ai trouvé très intéressant de voir quelles étaient les conditions d'admission dans cette maison en 1918 :

« Pour être admis dans cette maison comme vieillard, il faut : (1) être âgé de 60 ans et hors d'état de suffire à ses besoins par le travail, (2) être sans enfants ou, si on a des enfants, ne pouvoir compter sur une assistance suffisante de leur part... »

Aujourd'hui, cette deuxième condition n'apparaît plus dans le règlement. C'est dommage. Je pense qu'à l'époque, on comprenait mieux ce principe biblique, que nous voyons dans ce texte notamment : la solidarité matérielle, c'est le devoir de la famille immédiate avant tout. Ce devoir ne doit pas être usurpé par l'Église ni imposé à l'Église.

4. La solidarité : non sans discernement (v. 5-7)

a. Reconnaître les vraies veuves

Troisièmement, la solidarité matérielle ne s'exerce pas sans discernement. Dès le verset 3, Paul a fait comprendre à Timothée que ce ne sont pas toutes les veuves dans l'Église, sans distinction, qui doivent recevoir une aide matérielle, mais seulement les « vraies » veuves.

« Celle qui, vraie veuve, est demeurée dans l'isolement, a mis son espérance en Dieu, et persévère nuit et jour dans les requêtes et les prières. Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte, quoique vivante » (5.5-6).

Au verset 5, l'expression « vraie veuve » revient, et bien que ce verset et le suivant soient difficiles à comprendre, il semble que Paul soit en train de donner à Timothée des éléments pour qu'il puisse faire la distinction entre les veuves qui doivent recevoir une aide matérielle de la part de l'Église et les autres.

La vraie veuve, c'est celle qui se retrouve vraiment isolée (sans famille), et dont l'affliction la pousse à chercher le secours et le réconfort auprès de Dieu (probablement une allusion à Lc 2.37). La « fausse » veuve, c'est celle qui vit la perte de son mari comme une libération. Elle se dit qu'elle est mieux maintenant et qu'elle peut enfin commencer à « vivre » et à se faire plaisir. En fait, Paul dit que ce genre d'attitude reflète un sérieux problème spirituel.

b. Soutenir avec discernement

L'idée derrière tout ça, c'est que Timothée doit exercer son discernement dans la distribution de l'aide matérielle, pour que l'Église ne se retrouve pas, en fin de compte, à financer un style de vie répréhensible. C'est pour cela qu'il ajoute au verset 7 : « *Voilà ce que tu dois recommander, afin qu'elles soient irréprochables* », autrement dit, afin que nul reproche ne puisse être fait à l'encontre des destinataires de l'aide matérielle de l'Église. À partir du verset 9, Paul sera un peu plus explicite par rapport aux conditions sous lesquelles une veuve peut recevoir de l'aide de la part de l'Église, et nous verrons ce passage une prochaine fois.

c. Quelques exemples

Pour l'instant, retenons simplement ce principe : la solidarité matérielle ne s'exerce pas sans discernement, car l'Église ne doit pas se retrouver à financer un style de vie répréhensible. Notre Église, je l'espère, ne financera donc jamais la distribution de contraceptifs sur les campus universitaires. Nous ne donnerons pas de l'argent à quelqu'un dont l'alcoolisme, le tabagisme ou un autre genre de toxicomanie est notoire. Nous ne soutiendrons pas matériellement quelqu'un qui est en bonne santé et qui refuse de se lever le matin pour travailler.

Certes, je grossis le trait, mais je ne peux pas vous dire combien de fois ni par combien de procédés malhonnêtes différents des gens ont sollicité de l'argent à notre Église au cours des années. Je crois qu'il y a des gens qui pensent que « chrétien », c'est synonyme de « pigeon », de « dupe » ou de « naïf ».

Une fois, il y a un jeune, manifestement d'origine nord-africaine, qui est venu frapper à la porte de l'Église pour demander de l'argent, et je ne me rappelle plus avec quel genre de baratin il a essayé de m'amadouer. Je lui ai demandé s'il était musulman, et il m'a dit oui. Alors, je lui ai demandé pourquoi il n'allait pas demander de l'aide à ses amis musulmans. Eh bien, je ne vous dis pas le flot d'insultes que j'ai reçu en retour. Bref, la solidarité matérielle ne s'exerce pas sans discernement. Les chrétiens ne sont pas des dupes ni des pigeons et l'Église n'est pas une vache à lait.

5. La solidarité : un élément caractéristique de la foi (v. 8)

a. Un langage très fort

Quatrièmement et dernièrement, la solidarité matérielle est censée être un élément caractéristique de la foi chrétienne. Nous l'avons déjà dit au début : la solidarité matérielle est une obligation pour la famille de Dieu. Mais maintenant, Paul est tout à fait explicite en ce qui concerne le devoir des chrétiens, et il emploie un langage très fort. « *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle* » (5.8). Un chrétien qui ne se montre pas solidaire des besoins de ses proches vit en contradiction avec sa profession de foi. Il est même « *pire qu'un infidèle* ». Pourquoi? « Car », nous dit Calvin, « *plus quelqu'un a profité en la connaissance de Dieu, moins a-t-il d'excuse* ». Paul est en train de nous faire comprendre, ici, que ce genre de solidarité avant tout familiale (dans le cercle du foyer), mais aussi communautaire (dans le cercle de l'Église), est censé couler de source dans la vie d'une personne chrétienne, à cause de ce que Dieu a fait dans la vie de cette personne.

b. L'homme riche et la jeune esclave

Mais qu'est-ce que Dieu a fait dans la vie d'un chrétien, qui soit si important, au point de susciter ce genre de solidarité familiale et communautaire? On raconte l'histoire d'une jeune femme née dans l'esclavage, qu'on amène un jour au marché d'esclaves pour la vendre au plus offrant. Pendant que les enchères montent, voilà qu'un homme apparemment très riche arrive au marché, accompagné d'une dizaine de jeunes hommes et de jeunes femmes noirs. Il s'approche, et propose d'acheter la jeune esclave à un prix qui dépasse de loin toutes les autres offres. 100 000 pièces d'or! Personne ne peut rivaliser, et après avoir versé l'argent, l'homme emporte sa nouvelle acquisition. Intérieurement, la jeune femme est à la fois remplie de haine à l'encontre de son nouveau propriétaire, et remplie de mépris à l'encontre de cette dizaine de garçons et de filles qui semblent le servir si docilement. Une fois qu'ils se sont éloignés de la ville, l'homme riche s'arrête, se tourne vers sa nouvelle esclave et lui dit : « *Va, tu es libre.* » La jeune femme est stupéfaite. « *Quoi?* » « *Tu es libre* », lui répète-t-il, « *je t'ai acheté à ce prix pour te rendre ta vie et ta dignité. Tu peux aller où tu veux et faire ce que tu veux; tu es libre!* » La jeune femme contemple son bienfaiteur pendant quelques instants, puis elle regarde les jeunes hommes et les jeunes femmes qui se tiennent, souriants, à côté de lui. Alors, au milieu des larmes qui ruissellent sur son visage, elle dit à l'homme : « *Si je peux aller où je veux, alors je veux aller avec vous. Et si je peux faire ce que je veux, alors je veux faire ce que vous faites.* »

c. La solidarité découle de la grâce

Alors, qu'est-ce que Dieu a fait dans la vie d'un chrétien, qui soit si important, au point de susciter ce genre de solidarité (ou de charité) familiale et communautaire? Il s'est préoccupé de nous alors que nous étions dans une situation désespérée. Il s'est montré incroyablement généreux dans le but de pourvoir à nos besoins les plus profonds. Il n'a pas juste dépensé une fortune, mais il a donné la vie de son Fils, la personne de Jésus sur la croix, afin de nous libérer du poids de nos fautes et de nous offrir la vie éternelle. Dieu nous a montré l'exemple ultime, l'exemple par excellence de la charité : il s'est montré solidaire de notre besoin, et il s'est montré infiniment généreux envers nous, car il a payé le plus cher pour nous offrir le plus précieux. En prenant conscience de cela, il est impossible de ne pas nous montrer solidaires, à notre tour, des besoins de nos proches, d'abord dans notre famille, ensuite dans l'Église. Il est impossible de ne pas « avoir soin des nôtres », comme le dit Paul.

La solidarité matérielle est donc censée être un élément caractéristique de la foi chrétienne. Voici comment l'apôtre Jean le dit :

« Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. Voici comment l'amour de Dieu a été manifesté envers nous : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui. Et cet amour consiste non pas en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et qu'il a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés. Bien-aimés, si Dieu nous a tant aimés, nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres » (1 Jn 4.8-11).

6. Conclusion

Alors, pour conclure, essayons de récapituler. Nous avons vu que l'idée principale de tout ce passage, c'était que *la solidarité est censée être une caractéristique de l'Église chrétienne, dont on ne devait cependant pas abuser*. D'après Paul, la solidarité matérielle est une obligation dans la famille de Dieu; mais en même temps, la solidarité matérielle, c'est le devoir de la famille immédiate avant tout. La solidarité matérielle, troisièmement, ne s'exerce pas sans discernement. Et enfin, la solidarité matérielle est censée refléter la foi chrétienne authentique.

Alors, que devons-nous faire quand des gens dans l'Église sont dans le besoin matériellement? Nous n'allons ni leur distribuer de l'argent les yeux fermés ni les ignorer, mais tâcher de mettre en pratique ces principes bibliques, en n'oubliant pas que Dieu a toujours eu le souci des indigents aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau. « *La religion pure et sans tache, devant Dieu le Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se garder des souillures du monde* » (Jc 1.27).

Alexandre Sarran, pasteur

Le bon combat. Série de prédications sur 1 Timothée. Texte révisé.

L'auteur est pasteur de l'Église réformée évangélique de Lyon, France.

www.ressourceschretiennes.com

 Copyright © 2015 Alexandre Sarran.
Tous droits réservés. Utilisé avec permission.